

régions pauvres n'ont pas assez d'argent pour en dépenser à la formation des maîtres, à la construction des écoles, à l'achat des outillages, à la mise au point des programmes d'études, et le reste. Les écoliers et les étudiants sont de ce fait désavantagés et alors le fossé va s'élargissant. On peut dire la même chose à l'intérieur d'un pays comme d'un pays à un autre et, dans notre cas, d'une province à une autre.

Il y a environ un an, le *Globe and Mail* publiait un excellent article sur le manque de possibilités de s'instruire chez les Métis et les Indiens. On y faisait remarquer à quel point l'absence d'un système scolaire convenable pouvait avoir des conséquences nuisibles sur leurs propres perspectives d'avenir. J'aurais appuyé cette motion bien plus volontiers si l'on avait employé le mot «niveau» au lieu de l'expression «unification des normes». Il me semble qu'une norme a quelque chose d'inutilement rigide. La norme implique par ailleurs que l'on applique délibérément quelque chose aux étudiants d'une région déterminée. Aux yeux du public, c'est comme une boîte dans laquelle on entasse tous les enfants sans tenir compte de leurs aptitudes respectives. C'est comme pour les galettes, tout ce qui ne cadre pas avec le moule est éliminé. Si nous avions un niveau uniforme pour tous les enfants, cela arrangerait énormément les étudiants, les parents et les enseignants.

Tant que les niveaux seront à nos yeux quelque chose de librement accepté, ils constitueront des objectifs dignes d'intérêt. Ils peuvent permettre aux parents et aux étudiants d'établir des comparaisons à propos de la qualité de l'enseignement dans une région déterminée en se basant sur une norme nationale minimum. Si telle ou telle région s'en écarte, les parents ont ainsi la possibilité d'exercer certaines pressions sur les responsables de l'éducation en vue d'obtenir que l'on respecte, à tout le moins, cette norme minimum. Cela mériterait d'être signalé.

Lorsqu'il s'agit de niveaux, nous devrions envisager des niveaux spéciaux pour les groupes défavorisés. Les enfants de certaines régions ne jouissent pas des mêmes avantages du point de vue de l'instruction, dans le domaine social, domestique ni au foyer. Leurs résultats scolaires s'en ressentent. Si nous avions pour cette catégorie des niveaux minimums, ce serait très utile. On pourrait appliquer des normes spéciales à certaines minorités d'immigrants d'ethnies différentes. Nous ne pouvons prétendre que tout le monde saute en même temps par-dessus les mêmes obstacles. On ne s'y attend pas dans le domaine de l'athlétisme et on ne devrait pas s'y attendre pour les études. Il devrait y avoir des normes spéciales pour les Métis et les Indiens qui, trop souvent, perdent pied. C'est tragique pour les Indiens et les Métis, lorsqu'ils ont atteint un certain niveau dans leurs écoles, de constater en arrivant aux écoles urbaines, qu'ils ne peuvent pas suivre à cause de l'insuffisance de leur bagage d'instruction. On aiderait ainsi ces groupes défavorisés.

Le député d'Algoma soutient que l'instruction résoudra d'elle-même les problèmes de tous, et je ne suis pas d'accord. Je n'admets pas que des normes élevées d'enseignement entraînent nécessairement un niveau économique ou un niveau de vie élevés. J'ignore si c'est une cause ou un effet. Il se peut qu'un niveau économique élevé produise un niveau élevé d'instruction. C'est la question du poulet et de l'œuf. Je ne suis pas convaincu que les choses se passent obligatoirement ainsi.

Nous avons eu tendance à trop garantir la réussite par l'instruction. Ces derniers mois, bien des gens qui avaient placé leur espoir dans une instruction poussée ont finalement découvert que l'économie de notre pays n'est pas suffisamment développée pour les absorber. Des détenteurs de doctorats et d'autres diplômes supérieurs extrêmement qualifiés se retrouvent parmi les chômeurs. Le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) fait un signe d'assentiment de la tête. Je sais qu'il y croit pour l'avoir maintes fois répété à la Chambre.

On se fait des illusions au sujet de l'alphabétisation universelle. Nous croyions qu'avec l'alphabétisation généralisée, tous les citoyens s'intéresseraient à la vie politique, deviendraient des meneurs, etc., etc. Mais ce n'est pas la presse qui influence les gens, c'est l'audio-visuel. McLuhan a dit des choses très révélatrices à ce sujet.

La motion est le fait d'une motivation positive et c'est un pas dans la bonne direction.

**M. Comeau:** L'honorable député m'autorise-t-il à lui poser une question?

**M. Rose:** Certainement, monsieur l'Orateur.

**M. Comeau:** L'honorable député estime-t-il que l'on devrait reconnaître l'équivalence de 11<sup>e</sup> année entre toutes les provinces? C'est ce que j'entends par l'unification des normes dans ce sens que les élèves qui passeront d'une province à une autre ne perdent pas.

• (5.40 p.m.)

**M. Rose:** Je suis heureux que le député South Western Nova (M. Comeau) se soit levé pour me demander si je croyais cela. Après son discours, je n'étais plus certain de ce qu'il croyait. Je serais disposé à dire que la onzième année est la onzième année; que cela devrait dire onze ans de scolarité. Nous ne devrions pas décréter que la onzième année signifie qu'un élève a subi avec succès tel examen par opposition à tel autre, lorsqu'un examen ne convient pas aux talents d'un élève. J'aimerais approfondir ce point, mais le temps ne me permet pas de le faire.

Les employeurs ont été trop influencés par certains documents, tels que certificats et diplômes. L'instruction ne rend pas une personne intelligente, à mon avis. En fait, elle n'a rien à voir avec l'intelligence. L'instruction fournit une certaine aisance verbale, peut-être, mais cela ne rend pas une personne intelligente. Il y a bien des jeunes qui, sans posséder le niveau d'instruction réglementaire sont néanmoins capables de jouer un rôle très utile dans la société. Trop souvent, ils sont écartés parce qu'ils ne possèdent pas une carte de syndiqué ou un certificat d'études.

Les employeurs en déduisent qu'ils manquent de compétence. Je ne crois pas qu'il en soit nécessairement ainsi. En outre, l'école n'est souvent pas le meilleur endroit où enfermer les jeunes pendant 11, 12 ou 15 ans. C'est de la stupidité de prétendre qu'on a fini de s'instruire après qu'on a quitté l'école. Il arrive fréquemment qu'on apprenne plus après qu'avant.

**Une voix:** Vous allez étouffer la motion.

**M. Rose:** Certainement pas; de toutes façons, je suis limité à 20 minutes. Si on ne m'interrompt plus, j'aurai fini dans quelques instants. Sinon, je demanderai à l'Orateur de déduire de mon temps de parole la durée totale des interruptions.